

Direction Générale des Douanes



**NOTE DE SERVICE N°18 1 7 7 DGD/DU 15 OCT 2012**  
**(DIFFUSION GENERALE)**

Objet : CHANGEMENT DE DENOMINATION.

Réf. : V/L du 07/09/ 2012.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble des services, que par décision de l'assemblée générale du 14 Mai 2012, le Groupe Air liquide change de dénomination et devient «AIR LIQUIDE COTE D'IVOIRE».

Je vous invite par conséquent, à prendre en compte cette nouvelle dénomination.



Col. Maj. ISSA COULIBALY